



Fines Lames de Dieppe

Dossier d'adhésion saison 2016 - 2017

Date de Naissance :

Catégorie : Sexe :

Téléphone :

Portable :

E.mail :

Nom et Prénom :

Adresse :

Profession du père :

Téléphone :

Profession de la mère :

Téléphone :

Le représentant légal autorise les responsables et l'entraîneur des FLD à prendre toutes les mesures d'urgence concernant l'enfant en cas d'accident nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale.

Sauf volonté expresse de votre part, moyennant un coût supplémentaire, les FLD vous informent qu'ils souscriront pour vous une assurance dite de base, obligatoire et incluse dans la licence d'escrime.

Le représentant légal / l'adhérent autorise la publication de ses informations ainsi que les photos prises à la salle ou en compétition sur le site du club, à des fins non commerciales : inscriptions aux compétitions, photos de groupe, gestion du club...

Le représentant légal autorise / n'autorise pas l'enfant à rentrer seul à son domicile.

Le représentant légal autorise / n'autorise pas l'enfant à le rejoindre sur le parking.

Fait à Dieppe le

Mention « lu et approuvé », suivie du nom et du prénom du représentant légal ou de l'adhérent et de la signature.

Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escrime (A FAIRE COMPLETER OBLIGATOIREMENT)

Je soussigné(e) Docteur :

Certifie avoir examiné.....

Et n'avoir constaté ce jour aucun signe de contre indication à la pratique de l'escrime à l'entraînement et en compétition, **ainsi que dans la catégorie supérieure.**

Date, signature et cachet du médecin,

REGLEMENT

1) L'adhésion aux Fines Lames de Dieppe n'est définitive que lorsque les pièces suivantes ont été fournies :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée.
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escrime rempli sur la fiche
- Le règlement complet de la cotisation annuelle (180 € pour l'éveil escrime et 220 € pour les autres), non remboursable
- Le dépôt d'un chèque de caution en cas de location de la tenue

2) Comme l'an dernier, la tenue (pantalon, veste et sous-cuirasse) sera louée 30 € toute la saison pour les catégories M9 et M11. Un chèque de caution de 227 € (non encaissé et rendu en fin de saison) correspondant au prix neuf du matériel sera demandé. L'escrimeur est donc responsable du bon entretien de la tenue. Elle doit impérativement être rendue propre et en parfait état en fin de saison. Faute de quoi, le club se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution. Pour les catégories M14, M17 et M20, la tenue sera louée 45 € avec un chèque de caution de 267 €. Il est possible de louer un masque 30 € avec un chèque de caution de 87 €. Le seul achat demandé est un gant et un fil de corps. Il faut compter environ 35 €.

3) Seules les **CHAUSSURES DE SPORTS EN SALLE AVEC SEMELLES NON MARQUANTES** permettent l'accès à la salle d'armes.

4) L'escrime, sport d'honneur et de tradition, impose une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel. Par ailleurs, afin que les séances se déroulent dans les meilleures conditions, il est impératif d'être prêt en tenue au début du cours. Il est donc conseillé **d'arrivé dix minutes avant le début du cours. Vous devez également venir chercher votre enfant dans la salle à la fin de la séance.**

5) Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects lors des entraînements ou des compétitions, pourra être exclu temporairement ou définitivement du club, après avoir été entendu par la commission de discipline. De même, le club se réserve le droit de refuser l'adhésion et l'accès aux installations sportives à toute personne dont la présence pourrait nuire au bon déroulement des séances.

6) Le club met à disposition de ses adhérents un certain nombre d'équipements. Tout matériel club cassé doit être signalé au Maître d'Armes et devra être remboursé. Les tarifs du matériel et des réparations sont affichés dans la salle.

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessus.

Fait à Dieppe, le

Signature de l'adhérent (des parents pour les mineurs) précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

RESERVE AU CLUB

Parrainage :

Nom	Aide du CG	Montant Cotisation	Nombre versements
Location	Pantalon	Veste	Sous-cuirasse